



Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le **02/07/2021**

ID : 077-200040251-20210630-08S20210630D016-DE

**délibération :
D_2021_6_16**

Nombre de délégués en
exercice : 60

Présents : 45

Votants : 55

**Objet : Rapport annuel
activités 2020 sur la
qualité du service
ordures ménagères
SMETOM-GEEODE**

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 30 juin à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Commune de Fontaine-Fourches, salle polyvalente - rue des Haies à FONTAINE FOURCHES, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le President.

Date de convocation du : 22 Juin 2021

Titulaires : Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur POTAGE Jean-Claude, Monsieur CARRASCO Alain, Madame JACSONT Geneviève, Monsieur MASSET Julien, Madame RIOTTE Corinne, Monsieur CABOUSSIN Luc, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Monsieur RAY Daniel, Madame SOSINSKI Sandrine, Monsieur BORZUCKI Jean-Claude, Madame LETERRIER Carine, Monsieur GODRON Charles, Madame LEMORE Christine, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Madame VERRIER Laure, Monsieur CHANTRE Brice, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur GYARMATHY Stéphane, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur FRAPPAT Didier, Monsieur FORGET Michel, Madame SAMSON Véronique, Monsieur DEMAEGDT Bruno, Madame SIVANNE Evelyne, Monsieur DENORMANDIE Roger, Madame PODOROJNIY Anastasia, Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur FLAMEY Francis, Madame MOREAU Patricia, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur BERTRAND Luc, Monsieur CHAUVIN Marc, Monsieur POULAIN Michel, Madame CHARLES Sabine, Madame GRANERO Agnès, Monsieur PACHOT Joël, Madame FLON Martine

Pouvoirs :

Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-Pierre

Madame BANOS Stéphanie a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine

Monsieur MONDO Thierry a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine

Monsieur BEAULIEU Raphaël a donné pouvoir à Monsieur GODRON Charles

Monsieur CARRASCO Gérard a donné pouvoir à Monsieur POULAIN Michel

Monsieur CAPMARTY André a donné pouvoir à Monsieur BOURLET Jean-Pierre

Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia

Madame RICHARD Gisèle a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier

Monsieur DE RYCKE Régis a donné pouvoir à Monsieur DENORMANDIE Roger

Madame DELATTRE Nadine a donné pouvoir à Monsieur LAMOTTE Xavier

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur SOUCHAL Georges, Madame BANOS Stéphanie, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur HERMANS Emric, Madame BUOT Julie, Monsieur BEAULIEU Raphaël, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Monsieur LESAGE Cédric, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur MAURY Yannick, Madame BENOIT Florence, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur DE RYCKE Régis, Madame DELATTRE Nadine

Secrétaire de Séance : Madame Martine FLON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1411-13, L2224-17-1, L5211-39 et D2224-2 ;

Vu le Code de l'Environnement,

Vu le décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000 qui définit le contenu et les modalités de diffusion du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Bassée Montois,

Vu le rapport annuel d'activités 2020 du SMETOM _ GEEODE, ci-annexé ;

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 17 juin 2021 ;

Considérant que la collecte et le traitement des ordures ménagères est assuré sur le territoire de la Communauté de Communes Bassée Montois par deux syndicats :

- Le SMETOM _ GEEODE
- Le SIRMOTOM

Considérant que le rapport annuel d'activités 2020 du SMETOM _ GEEODE doit faire l'objet d'une communication à l'assemblée délibérante de chaque structure membre du syndicat, dont le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bassée Montois. Ce document doit également être tenu à la disposition du public.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- prend acte du rapport annuel d'activités 2020 du SMETOM _ GEEODE auquel la Communauté de Communes Bassée Montois adhère.

Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 30/06/2021, transmis en sous-préfecture
et rendu exécutoire le 02/07/2021

Envoyé en préfecture le 02/07/2021

Reçu en préfecture le 02/07/2021

Affiché le 02/07/2021

ID : 077-200040251-20210630-08S20210630D016-DE